

Compte rendu de la Réunion du Conseil Syndical du 13 Avril 2023

Date de convocation : 05/04/2023

Fiche de présence

A : absent

P : présent

R : représenté

E : excusé

Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
CHARLES Jérémy	P	BAZIRET Jean Pierre	P
DELAS Thierry	P	BENEY Dominique	P
HEMELSDAEL Philippe	AE	LEVERT Jean Marc	AE
THION Denis	P	MICHAULT Serge	AE
THUILLIER Philippe	P	MOLLARD Pierre	AE
TURPIN Joël	P	VOISE Yannick	P

Ouverture de séance : 19H15

Secrétaire de séance : M. VOISE Yannick

A. Compte rendu de la séance du 9 Décembre 2022 :

Le conseil approuve à l’unanimité le compte rendu du 9 Décembre 2022.

B. Ordre du jour :

- ✓ Comptes Administratifs & Comptes de Gestion 2022.
- ✓ Budgets Eau & Assainissement 2023.
- ✓ Délibérations.
- ✓ Affaires diverses.

1) Comptes Administratifs & Comptes de Gestion 2022 : (Délibération n°2023-03)

Budget Principal Eau Potable :

Le Conseil approuve à l’unanimité, le Compte Administratif et le Compte de Gestion, qui font ressortir les résultats cumulés au 31/12/2022 :

- ✓ Fonctionnement : 94 522,95 €
- ✓ Investissement : 238 332,54 €

Budget Annexe Assainissement :

Le Conseil approuve à l’unanimité, le Compte Administratif et le Compte de Gestion, qui font ressortir les résultats cumulés au 31/12/2022 :

- ✓ Fonctionnement : 14 513,16 €
- ✓ Investissement : 38 863,32 €

2) Budgets 2023 : (Délibération n° 2023-02)

Budget Principal Eau Potable :

Le Conseil approuve à l’unanimité, le Budget Eau Potable 2023 qui intègre les résultats 2022 et s’équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ✓ Fonctionnement : 424 927,95 €
- ✓ Investissement : 323 411,00 €

Budget Annexe Assainissement :

Le Conseil approuve à l’unanimité, le Budget Assainissement 2023 qui intègre les résultats 2022 et s’équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- ✓ Fonctionnement : 185 788,16 €
- ✓ Investissement : 167 491,54 €

3) **Affaires diverses :**

a) **Demande de subvention :**

Une demande de subvention au titre de la DETR a été déposée pour *l'Amélioration des Performances Energétiques et la Sécurisation des Ouvrages de Production d'Eau Potable* qui consiste essentiellement à installer des variateurs de fréquence sur les pompes de reprise du château d'eau. Le montant des dépenses s'élève à 25 865 € HT, le montant de la subvention sollicitée est de 10 265 € HT. A ce jour, pas de retour !

b) **Relève des compteurs :**

La date du début de la relève des compteurs est avancée en sem. 16 (mi-avril), afin de rattraper l'émission tardive des factures. Les budgets eau et assainissement tiennent compte de recettes qui seront en diminution, en raison d'une période de consommation inférieure à l'année précédente.

50 compteurs radio ont été remplacés par notre fournisseur ZENER et 130 compteurs HS ont été recensés (remplacement en cours), auxquels s'ajouteront ceux qui seront détectés lors de la relève d'avril.

c) **Schéma Directeur d'Assainissement :**

La réunion de lancement a eu lieu le 10 janvier 2023 en présence de Damien COUR chargé de l'étude par BIOS, Samuel CHAUVEAU de CAP LOIRET, Stéphane DEVAUD du SATESE, Joël TURPIN maire, Denis THION Président et Jérôme LOISEAU Agent de Maîtrise.

Elle a donné lieu à :

- une prise de contact avec Damien COUR,
- un recueil d'informations et de données,
- une présentation du planning de l'étude,
- une première visite des regards a été programmée,
- des données issues de la télégestion ont été transmises.

d) **Transfert de la Compétence Eau Potable et Assainissement :**

La Communauté de Communes de Val de Sully a mandaté la société *Jean Raphael Bert Consultant* pour une Etude de Gouvernance et le Transfert des Compétences Eau - Assainissement. Montant du marché : 89 365 € HT, avec 2 tranches optionnelles de 40 000 € HT et 20 000 € HT.

La Communauté de Communes des Loges mène actuellement la même démarche avec le *Cabinet Dupuet*, qui a été l'AMO pour notre Etude Patrimoniale AEP.

e) **RPQS 2021 :**

Le RPQS 2021 (rapport d'activité du Syndicat) a été remis aux maires de Saint Martin d'Abbat et Germigny des Prés.

4) **Questions diverses :**

Il a été demandé de rappeler les numéros d'astreinte des agents :

- Jérôme LOISEAU 06 75 17 39 88
- Damien PINAULT 06 73 67 38 44

La séance est levée à 21H00

Fin du compte rendu

Le Président :

Le Secrétaire :

Les membres Titulaires :